

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de
convocation
et d'affichage

23 septembre
2026

L'An deux mille vingt six
Le 30 septembre à 20h30

le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Madame Mary COXALL PHILIPPE, Maire.

Nombre de
conseillers

En exercice 27
Présents 26
Votants 27

Etaient présents : Mary COXALL-PHILIPPE, Gilles MORVAN, Céline HOUBERDON, Olivier MORVAN, Pauline PERROT, Matthieu APPLINCOURT, Myriam HELIAS, Gourhant LE GAC, Véronique TANGUY CHATAL, Mickaël POITOU, Karine PICHON, Stéphane LOUVERGNEAUX, Sonia OLU, Arnaud PIRIOU, Marianne SICARD, Dominique DUJARDIN, Flavie MORVAN, Maxime FASTREZ PIRIOU, Fanny GALLAND, Vincent BROUARD, Maryline LE GRAET, Pascal PRIGENT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Valérie BERVIL, Magali DREZEN, Jean-Yves JÉZÉGOU.

Absents excusés : Patrick DURVICQ qui a donné procuration à Pascal PRIGENT

Secrétaire de séance : Matthieu APPLINCOURT a été élue Secrétaire de séance.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'en application de l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut former des commissions. Ces commissions sont des instances de travail et sont chargées de préparer les dossiers qui seront présentés au Conseil Municipal pour décision. Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

En séance du 31 Mars 2026 le Conseil Municipal procédait à la constitution des commissions communales.

DCM 2026-96

La démission de Gilles MORVAN de son poste d'Adjoint au Maire, justifie que le Conseil Municipal procède à une mise à jour de cette composition.

Objet :

Affaires générales
– Constitution des
commissions
communales

Il est proposé les commissions suivantes :

- Commission « Finances et Personnels » :
- Commission « Culture et Communication » :
- Commission « Bâtiment, Voirie et Cadre de vie » :
- Commission « Affaires communautaires, Attractivité et Urbanisme » :
- Commission « Vie Associative et Sportive »
- Commission « Affaires Sociales »
- Commission « Écoles, Enfance et Jeunesse »

Il est proposé que les commissions soient composées au maximum de 15 personnes (le Maire membre de droit n'est pas compté dans ces effectifs). Les Adjoints sont membres de droit de toutes les commissions.

Chaque Adjoint assurera la vice-présidence de la commission de son domaine de compétence.

Il est procédé à la constitution des commissions :

- **Commission « Finances et Personnels » : Vice-président : Matthieu Applincourt**
Stéphane Louvergneaux, Dominique Dujardin, Patrick Durvicq
- **Commission « Culture et Communication » : Vice-Président : Maxime FASTREZ-PIRIOU**
Véronique Tanguy-Chatal, Flavie Morvan, Myriam Hélias, Pascal Prigent
- **Commission « Bâtiment, Voirie, Cadre de vie » : Vice-présidente : Pauline Perrot**
Olivier Morvan, Dominique Dujardin, Myriam Hélias, Ludovic Raullin
- **Commission « Affaires Communautaires, Attractivité et Urbanisme » : Vice-président Mickaël Poitou**
Myriam Hélias, Maxime Fastrez-Pirou, Cécile Cormery-Rucklin
- **Commission « Vie Associative et Sportive » : Vice-président : Gourhant Le Gac**
Arnaud Pirou, Maxime Fastrez-Pirou, Vincent Brouard, Myriam Hélias, Magali Drezen
- **Commission « Affaires Sociales » : Vice-présidente : Karine Pichon**
Sonia Olu, Marianne Sicard, Maryline Le Graet, Myriam Hélias, Valérie Bervil
- **Commission « Écoles, Enfance et Jeunesse » : Vice-présidente : Céline Houberton**
Véronique Tanguy-Chatal, Maxime Fastrez-Pirou, Maryline Le Graet, Fanny Galland, Valérie Bervil

Le vote a lieu à mains levées et pour l'ensemble des commissions.

Les propositions de compositions des commissions communales sont adoptées à l'unanimité.

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 30 septembre 2026,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Matthieu APPLINCOURT



Le Maire,
Mary COXALL-PHILIPPE

